

## PROCES-VERBAL DE LA CINQUIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Association loi 1901  
N° W281005144

### ***Siège social :***

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

***Mobile :*** 06 52 86 24 94

***E-mail :*** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

***Site web :*** <http://lpg28.free.fr>

### Procès-verbal

Les membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 08 octobre 2016 à 12h00 au gymnase de Gallardon, Chemin de Paris - 28320 GALLARDON.

Cette assemblée générale ordinaire s'est déroulée en présence de :

Monsieur BERRACHED Karim ; Madame BODIOT Sandra ; Madame BOULANGER Leila ; Madame BOULANGER Marie ; Monsieur BRAULT Laurent ; Monsieur LEBRUN Jérôme ; Monsieur MONTOURCY Eric ; Monsieur MOTTIER Hugo ; Madame PILASTRE Maryline ; Madame POUDOLEC Karelle ; Monsieur RAIMBAULT Pierre ; Monsieur VANG Xeng ; Monsieur VIDAL Philippe ; Madame VIDAL Tomoko ; Madame ORLIANGE Véronique, Secrétaire et Monsieur SAINTHUILE Alain, Président.

**Nombre de membres présents : 16**

Aucun membre de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 n'a souhaité déléguer son pouvoir pour être représenté lors de cette cinquième assemblée générale ordinaire.

**Nombres de membres représentés : 0**

Une feuille d'émargement a été signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle figure en annexe du présent procès-verbal, (cf. ANNEXE 1).

Le tiers des membres de l'association était présent ou représenté. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par Monsieur SAINTHUILE Alain, en qualité de président de l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

## Ordre du jour

- Nominations au titre de membres d'honneur de Madame AUDIBERT Mireille et Madame GOBIN Corinne ;
- Présentation du rapport moral et du rapport d'activité ;
- Approbation du rapport financier ;
- Affectation du résultat et vote du budget prévisionnel ;
- Election de nouveaux membres au conseil d'administration ;
- Evaluation du montant de la cotisation annuelle ;
- Présentation du partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton ;
- Questions diverses.

Le président a précisé que l'ensemble des documents évoqués ci-dessus ont été adressés à chacun des membres de l'association en accompagnement des convocations.

## Nominations au titre de membre d'honneur

Sur proposition du président, le conseil d'administration soumet au vote les nominations de Madame AUDIBERT Mireille et de Madame GOBIN Corinne au titre de membre d'honneur de l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

Elues le 11 octobre 2014, respectivement au poste de trésorière et de trésorière adjointe, Madame AUDIBERT Mireille et Madame GOBIN Corinne ont géré les comptes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 pendant deux ans de manière saine et transparente, ce qui a permis d'obtenir la confiance des partenaires publics et privés.

Ne jouant pas elles-mêmes au badminton, Madame AUDIBERT Mireille et Madame GOBIN Corinne ont pourtant apporté avec enthousiasme leur temps et leur énergie pour la préparation et le bon déroulement de nombreux événements, comme ce qui reste encore à ce jour, la plus importante compétition organisée par l'association La Plume de Gallardon - LPG28, la 5<sup>ème</sup> étape du Trophée Départemental Jeunes qui a eu lieu le samedi 06 et le dimanche 07 juin 2015, à Gallardon.

Les nominations de Madame AUDIBERT Mireille et de Madame GOBIN Corinne au titre de membre d'honneur sont confirmées par l'applaudissement général.

## Rapport moral

Monsieur SAINTHUILE Alain, président de l'association La Plume de Gallardon - LPG28, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette cinquième assemblée générale ordinaire.

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral, celui-ci figure en annexe, (cf. ANNEXE 2) et du rapport d'activité (cf. ANNEXE 3).

La saison sportive 2015/2016 a été selon ses propres propos, une saison sportive très bénéfique. Il souligne notamment la création de l'équipe pour le Championnat Interclubs Vétérans qui donne désormais à l'association La Plume de Gallardon - LPG28, une véritable représentation.

Il expose ensuite les différents projets qu'il faudra mener lors de cette nouvelle saison sportive 2016/2017, tel que le développement du partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton.

Le président évoque enfin l'agréable convivialité présente au sein de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 et l'évolution positive de sa structuration. Il conclut son rapport moral, en affirmant sa confiance pour relever avec succès les défis des prochaines saisons sportives.

## Rapport financier

### Budget 2016 :

Le président fait lecture du rapport financier, (cf. ANNEXE 4), de Madame AUDIBERT Mireille, sur les comptes de l'exercice 2016, en date du samedi 08 octobre 2016.

Le rapport financier montre que les comptes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 sont gérés correctement et de manière responsable. Les recettes se maintiennent et les dépenses sont légèrement inférieures à celles de l'année précédentes.

Cependant, ce bilan positif n'est possible que grâce aux bénéfices générés par les séances d'animation mises en place pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Il sera donc indispensable de pouvoir continuer à proposer de nouvelles prestations de services, lors des prochaines saisons sportives. Dans le cas contraire, il faudra inévitablement diminuer les dépenses pour conserver l'équilibre des comptes, soit trouver d'autres sources de financement, telles que l'organisation d'événements payants ou de buvettes pendant les compétitions.

Pour conclure la lecture du rapport financier, le président informe les membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 que le compte de résultat de l'exercice 2016, en date du samedi 08 octobre 2016, fait apparaître un bénéfice net de 214,94 €.

### Affectation du résultat :

Ce résultat positif sera entièrement reporté sur les fonds propres de l'association qui s'élèveront à 214,94 €.

### Budget prévisionnel :

Le conseil d'administration prévoit d'utiliser le bénéfice réalisé pour financer à parts égales, les événements de la fin de saison sportive 2016/2017 :

- Samedi 29 avril 2017, la 3<sup>ème</sup> Gallardon Cup
- Samedi 20 mai 2017, le tournoi amical en faveur de la FIBAD
- Samedi 01 juillet 2017, l'Apéro, BBQ & Bad pour fêter la fin de saison sportive 2016/2017.

## Election des membres du conseil d'administration

**Membres sortants :** Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière ; Madame GOBIN Corinne, Trésorière adjointe

## Nombre de poste à pourvoir : 2

- Trésorière
- Trésorière adjointe

**Membres candidats :** Monsieur POUDOULEC Karelle ; Madame VIDAL Tomoko

### Sont élues :

Madame POUDOULEC Karelle, Trésorière, à l'unanimité  
Madame VIDAL Tomoko, Trésorière adjointe, à l'unanimité

L'assemblée générale ordinaire de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 donne pouvoir à :

Madame POUDOULEC Karelle, Trésorière, de faire séparément toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte courant association n°00010486501 ouvert à l'agence Crédit Mutuel de Gallardon : 7, rue de la porte de Chartres - 28320 GALLARDON et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus - dénommée.

## Evaluation du montant de la cotisation annuelle

Les tarifs de la cotisation annuelle pour cette saison 2016/2017 sont de 60,00 € pour un jeune de moins de 18 ans et de 68,00 € pour un adulte. Ces tarifs n'ont pas évolué depuis la création de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 ; la volonté des membres du conseil d'administration étant de pouvoir proposer une activité sportive accessible à tous.

Toutefois, comme il est possible de le constater dans le tableau ci-dessous, les tarifs de la licence et de l'assurance de la Fédération Française de Badminton ont augmenté de pratiquement un euro pour chaque catégorie d'âge et ils risquent d'ailleurs de continuer à augmenter pour la saison 2017/2018

Catégories	Saisons	
	2015/2016	2016/2017
Affiliation	91.00 €	91.00 €
Adulte	48.32 €	49.32 €
Jeune	40.52 €	41.52 €
Minibad	20.15 €	20.65 €
Vétéran	48.32 €	49.32 €
Abonnement 100% BAD	2.00 €	2.00 €

*Les tarifs, ci-dessus, sont issus de la base de données Poona de la Fédération Française de Badminton, à la date du 08 octobre 2016*

De plus, comme le montre les comptes de résultat de l'exercice 2016, l'association La Plume de Gallardon - LPG28 perçoit un montant global de 4231,00 € de cotisations annuelles, mais elle reverse à la Fédération Française de Badminton la somme de 3519,02 €. Le bénéfice sur les cotisations annuelles pour l'association La Plume de Gallardon - LPG28 n'est donc que de 711,98 €.

Ainsi, pour pouvoir conserver les comptes en équilibre et garantir les dépenses à venir de l'association La Plume de Gallardon - LPG28, les membres du conseil d'administration souhaiteraient faire voter une augmentation des tarifs de la cotisation annuelle pour la saison 2017/2018.

Cette augmentation des tarifs serait de 5,00 € pour les jeunes de moins de 18 ans et de 7,00 € pour les adultes. Les tarifs des cotisations annuelles passeraient donc de 60,00 € à 65,00 € pour les jeunes de moins de 18 ans et de 68,00 € à 75,00 € pour les adultes.

Cette augmentation des tarifs de la cotisation annuelle est votée et adoptée par 11 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

## Présentation du partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton

La Fédération Ivoirienne de Badminton est une organisation sportive reconnue et agréée par le Ministère des Sports de Côte d'Ivoire qui régit, encadre et développe la pratique du Badminton en Côte d'Ivoire. Elle a également vocation à promouvoir le badminton au sein de la communauté ivoirienne expatriée, notamment en France et recherche dans ce cadre, des interlocuteurs.

Accueillant le plus de badistes ivoirien en France, l'association La Plume de Gallardon - LPG28 s'est ainsi proposée pour répondre à cette mission et pour apporter son soutien au badminton ivoirien.

Le 01 septembre 2016, Monsieur ZOLOBE Honoré, président de la Fédération Ivoirienne de Badminton et Monsieur SAINTHUILE Alain, président de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 ont alors signé une convention de partenariat (cf. ANNEXE 5) dont le but est de promouvoir et de développer le badminton ivoirien.

Et, le 08 septembre 2016, Madame SAINTHUILE Assyta, secrétaire adjointe, rencontra à Abidjan, Monsieur ZOLOBE Honoré pour réaffirmer l'engagement de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 auprès de la Fédération Ivoirienne de Badminton.



L'adoption de cette convention de partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton est votée et approuvée en intégralité, par l'ensemble des membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

## Questions diverses

- Lors de la dernière assemblée générale ordinaire, l'installation par la mairie d'un coffre de rangement avait été évoquée pour le rangement du matériel de badminton. Cette installation est-elle toujours prévue et si oui, à quel moment ?

*Finalemment, c'est l'entreprise Magnagni AGENCEMENT qui va faire un don à l'association La Plume de Gallardon - LPG28 de deux coffres de rangement. Leur installation est prévue pour le 25 octobre 2017.*

- Quelles actions ou événements vont être mis en place dans le cadre du partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton ?

*Cette année, il y a aura tout d'abord une tombola organisée pendant le Badmin'Noël Night, du samedi 10 décembre 2016, et ensuite, un tournoi amical ouvert à tous sera proposé le samedi 20 mai 2017.*

*En plus de l'aide apportée et de la promotion du badminton ivoirien, l'intérêt de ce partenariat est de rassembler les membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 autour d'un projet commun solidaire. Chaque proposition d'actions ou d'événements en faveur de la Fédération Ivoirienne de Badminton sera donc la bienvenue.*

- Pour quelles raisons, les tarifs de la licence de la Fédération Française de Badminton augmentent-ils chaque année ?

*La Fédération Française de Badminton adopte une augmentation du tarif de la licence indexée sur le coût de la vie. De plus, le nombre de licenciés ayant fortement progressé ses dernières années, La Fédération Française de Badminton a dû faire des investissements importants pour développer l'encadrement et les infrastructures permettant la pratique du badminton.*

---

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité par les membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 participant à cette cinquième assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

De cette cinquième assemblée générale ordinaire, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

Fait à Gallardon, le 08 octobre 2016

**M. SAINTHUILE Alain**  
Président,

**Mme ORLIANGE Véronique**  
Secrétaire,

**ANNEXE 1**  
**FEUILLE D'EMARGEMENT DU 08/10/2016**



SAISON 2016/2017

Assemblée Générale du 08/10/2016

Gymnase de Gallardon  
 Chemin de Paris  
 28320 GALLARDON

N°	Nom	Prénom	Représenté(e) par	Signature
1	BODINOT	Sacha		
2	VANKO	Xavier		
3	POUDOU LEC	KAROLLE		
4	DONJAENCY	ERIC		
5	ORLIANCE	VERONIQUE		
6	VIDAL	Philippe		
7	BRAULT	LAUREN		
8	RAMBAULT	Pierre		
9	BERRICHER	Koum	K. Berricher	
10	VIDAL	Tomoko		
11	PILASTRE	Margyline		
12	LEBRUN	Térence		
13	BOULANGER	Léila		
14	BOULANGER	Marie		
15	MOITEUR	Hugo		
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				

Certifiée exacte

Gallardon, le 08/10/2016

Alain SAINTHUILE  
 Président  
 02 35 10 05 14  
 info@gffed.fr  
 06 07 11 11 11

**ANNEXE 2**  
**RAPPORT MORAL DU 21/11/2015 AU 08/10/2016**



***Siège social :***

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

***Mobile :*** 06 52 86 24 94

***E-mail :*** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

***Site web :*** <http://lpg28.free.fr>

**Rapport moral**

La saison sportive 2015/2016 qui vient de se terminer, il y a juste un peu plus d'un mois a été véritablement bénéfique pour notre association La Plume de Gallardon - LPG28. Il me semble, qu'elle nous a permis d'imposer durablement et convenablement la pratique du badminton dans le paysage des associations sportives de Gallardon.

En effet, pour commencer, nous avons réussi grâce à votre présence et à celle de plusieurs encadrants bénévoles, à animer tout au long de la saison sportive et pour la deuxième année consécutive, nos 3 créneaux horaires avec une fréquentation toujours convenable, même sur le créneau horaire plus difficile du dimanche après-midi.

Nous sommes également parvenus à pérenniser des événements phares pour notre association La Plume de Gallardon - LPG28, comme le Badmin'Noël Night ou l'Apéro, BBQ & Bad. Ces événements qui sont désormais incontournables, inscrivent et rappellent à chaque membre de l'association, les valeurs de partage et de convivialité qui définissent l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

Grâce à la motivation de plusieurs membres de l'association pour disputer le Championnat Interclubs Vétérans, nous avons également en créant une équipe donner corps à notre association La Plume de Gallardon - LPG28. Et même si les résultats sportifs n'ont pas été au rendez-vous, les membres de cette première équipe de badminton de Gallardon n'en ont été que plus solidaires.

Enfin, grâce au travail d'encadrement auprès des jeunes membres de l'association, nous avons pu apercevoir les premiers signes de réussite, notamment grâce aux victoires de 3 jeunes lors de Rencontres Départementales Jeunes. De plus, l'évaluation de leur niveau de compétence sanctionnée par le passage des plumes, nous permet cette saison d'obtenir la labellisation d'Ecole Française de Badminton, 2 étoiles, de la Fédération Française de Badminton.

Bien évidemment tout n'a pas été parfait, lors de cette saison 2015/2016. Le créneau horaire du dimanche n'accueille toujours pas de parabadminton, l'organisation des journées portes ouvertes n'a pas eu le succès escompté et la participation des jeunes aux compétitions reste très faible. Mais, ces quelques points plus nuancés ne m'empêcheront pas d'avoir un constat très positif sur la saison sportive 2015/2016.

Pour cette nouvelle saison 2016/2017 qui débute, nous pouvons donc nous appuyer sur de

solides fondations établies la saison sportive précédente. Elles nous permettront de porter de nouveaux projets comme la création d'une équipe jeunes, l'installation de caisses de rangement pour le matériel de badminton, l'acquisition de poteaux de badminton homologués ou bien encore le développement de notre partenariat avec la Fédération Ivoirienne de Badminton, dont la convention vient juste d'être signée, le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Grâce à votre présence, votre fidélité toujours renouvelée et votre enthousiasme, notre association La Plume de Gallardon - LPG28 est aujourd'hui une organisation structurée, vivante, dynamique et conviviale. En tant que président, je suis donc optimiste sur l'avenir de cette belle aventure que j'espère partager le plus longtemps possible, avec vous.

Fait le 08 octobre 2016, à Gallardon

**M. SAINTHUILE Alain**  
Président,



## ANNEXE 3

### RAPPORT D'ACTIVITE DU 21/11/2015 AU 08/10/2016



#### ***Siège social :***

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

***Mobile :*** 06 52 86 24 94

***E-mail :*** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

***Site web :*** <http://lpg28.free.fr>

### Rapport d'activité

**Novembre 2015 :** Le samedi 14 novembre et le dimanche 15 novembre 2015 se déroulait la 1<sup>ère</sup> étape du Trophée Départemental Jeunes à Senonches. Malheureusement, les jeunes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 n'ont pas souhaité s'inscrire à cette compétition placée sans doute trop tôt, en début de saison.

Pour les adultes, la compétition commençait également le samedi 14 novembre 2015 par la 2<sup>ème</sup> Gallardon Cup au gymnase de Gallardon. Au programme, fit'minton, repas convivial et compétition amicale par équipes. 12 adultes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 étaient présents pour affronter les clubs de badminton de Verrières-le-Buisson et de Hanches. Cependant, comme lors de la précédente édition, c'est le club de badminton de Hanches qui a remporté le trophée et l'association La Plume de Gallardon - LPG28 ne finit qu'à la 3<sup>ème</sup> place.



Enfin, le samedi 21 novembre 2015 à 12h00, s'est tenue la 4<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de l'association La Plume de Gallardon - LPG28. 25 membres étaient présents au gymnase de Gallardon. Monsieur BEAUBATON Cyril et Madame ORLIANGE Véronique ont respectivement été élus, tous les deux à l'unanimité, vice-président et secrétaire.

Pour son investissement et son engagement dès la création de l'association La Plume de Gallardon - LPG28, Monsieur CORMIER Mickaël a, quant à lui, été élu membre d'honneur.

**Décembre 2015 :** La première équipe vétérans de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 a joué à Lucé, le mercredi 02 décembre 2015, sa première rencontre du championnat départemental interclubs vétérans. Malgré une forte motivation et quelques beaux échanges, la victoire n'a pas été au rendez-vous. Cette première rencontre s'est tout de même terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.



Pour la 2<sup>ème</sup> étape du Trophée Départemental Jeunes à Bû, le samedi 05 décembre 2015 et le dimanche 06 décembre 2015, il n'y a malheureusement pas eu non plus de jeunes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 inscrits. Malgré l'organisation d'une étape du Trophée Départemental Jeunes à Gallardon la saison précédente, il n'y a toujours pas d'engouement des jeunes pour ce type de compétition.

Heureusement, en introduction du 2<sup>ème</sup> Badmin'Noël Night, le samedi 12 décembre 2015 de 19h00 à 22h00, les membres du conseil d'administration ont eu l'honneur de remettre les premiers diplômes de la plume blanche, à certains jeunes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28. Ces récompenses qui marquent une étape dans leur progression, leur donneront peut-être l'envie et la confiance de se mesurer aux jeunes des autres clubs de badminton, lors des prochaines compétitions.

Le reste de la soirée s'est déroulée à la lumière des volants lumineux et des bracelets fluorescents. Plus de 80 personnes sont venues fêter Noël en jouant au badminton dans le noir. Ce nombre important de personnes engendre un problème de sécurité qu'il faudra absolument prendre en compte pour les éditions suivantes du Badmin'Noël Night.



**Janvier 2016** : Le samedi 30 janvier et le dimanche 31 janvier 2016 se déroulait la 3<sup>ème</sup> étape du Trophée Départemental Jeunes à Dreux. Malgré les invitations à participer et les différentes actions menées comme le passage de la plume blanche, il faut encore noter l'absence de jeunes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 pour cette compétition.

**Février 2016** : En raison de l'indisponibilité des encadrants, il n'y a malheureusement pas eu de séance de badminton pendant ces vacances d'hiver, même si plusieurs membres de l'association en avez fait la demande.

**Mars 2016** : Le dimanche 06 mars 2016, Nathan BLECHET offrait la première victoire à l'association La Plume de Gallardon - LPG28, lors de la 1<sup>ère</sup> Rencontre Départementale Jeunes de la saison 2015/2016 à Nogent-le-Roi.



**Avril 2016 :** A la demande des membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28, plusieurs séances de badminton sont ouvertes pendant les vacances de printemps.

Du mardi 12 avril au jeudi 14 avril 2016, 3 membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 ont également participé au stage de badminton encadré par l'entraîneur Arif Rasidi, à Hanches.

Le 2<sup>ème</sup> Plateau Mini-Bad et la 2<sup>ème</sup> Rencontre Départementale Jeunes de la saison sportive 2015/2016 ont été organisés le même jour à Gallardon. Le samedi 30 avril 2016, Kenny VANG et Nathan BLECHET, 2 jeunes badistes de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 se sont ainsi rencontrés en finale de cette 2<sup>ème</sup> Rencontre Départementale Jeunes.



**Mai 2016 :** Suite à son succès lors de la 2<sup>ème</sup> Rencontre Départemental Jeunes, Kenny VANG participe à la 5<sup>ème</sup> étape du Trophée Départemental Jeunes qui a lieu à Saint-Rémy-sur-Avre, le samedi 28 mai et le dimanche 29 mai 2016. Il est le seul jeune de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 à participer à cette compétition.

Cependant, le dimanche 29 mai 2016 se déroulait également à Saint-Rémy-sur-Avre, la 3<sup>ème</sup> Rencontre Départementale Jeunes et cette fois encore c'est un jeune badiste de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 qui remporte la victoire. Après Kenny VANG, c'est au tour de Natanael SAINTHUILE d'offrir un nouveau succès à l'association La Plume de Gallardon - LPG28.



Pour faire découvrir l'association La Plume de Gallardon - LPG28, deux journées portes ouvertes sont organisées, le samedi 28 mai 2016 de 11h00 à 18h00 et le dimanche 29 mai 2016 de 14h00 à 18h00. Les habitants de Gallardon sont invités à venir s'initier gratuitement au badminton. Malheureusement, Le manque de temps et de moyens pour préparer cet événement n'ont pas permis d'obtenir le résultat souhaité. Seules une dizaine de personnes sont venues découvrir le badminton à Gallardon. Il aurait sans doute fallu communiquer beaucoup plus sur cet événement et proposer différentes animations en lien avec le badminton.

**Juin 2016 :** La fin de saison sportive 2015/2016 s'est terminée le samedi 18 juin 2016, comme chaque année par une journée complète de badminton et par un désormais traditionnel barbecue qui a réuni plus d'une trentaine de membres.

Avant de prendre l'apéritif, les membres du conseil d'administration ont remis le diplôme de la plume jaune, à 9 jeunes pour les féliciter de leurs progrès et attester de leur niveau de compétence en badminton, supérieur à celui de la Plume Blanche.



**Juillet 2016 :** Exceptionnellement et pour la première fois, une séance de badminton est proposée pendant les vacances d'été. Le jeudi 07 juillet 2016, de 19H00 à 20H00, plus de quinze membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 sont venus jouer au badminton. C'est un succès qu'il faudra répéter la saison prochaine.

**Août 2016 :** Pendant le mois d'août comme la saison précédente, il n'y a pas eu de séances de badminton. Les membres de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 ont pu profiter de cette trêve pour regarder en direct à la télévision ou sur internet, les Jeux Olympiques de Rio 2016 et notamment le badminton. En effet, du jeudi 11 août au samedi 20 août 2015, les plus grands champions de badminton se sont affrontés pour obtenir le titre olympique.



---

## SAISON SPORTIVE 2016/2017

**Septembre 2016 :** 4<sup>ème</sup> rentrée sportive 2016/2017 pour l'association La Plume de Gallardon - LPG28 qui est désormais parfaitement préparée et organisée pour accueillir ses membres.

Une nouveauté pour cette rentrée, le forum des associations se déroule au gymnase de Gallardon, le samedi 03 septembre 2016 de 10h00 à 16h00. Cette expérience est intéressante car elle a permis de présenter aux personnes présentes sur ce forum, le badminton dans des conditions de pratique réelles, sur un véritable terrain de badminton. Toutefois, la fréquentation n'a pas très importante.

La première séance de badminton de la saison 2016/2017 a ensuite eu lieu le mardi 06 septembre 2016 de 17h00 à 19h00 au gymnase de Gallardon.

Le samedi 24 septembre et le dimanche 25 septembre 2016, 4 membres de l'association participent à Chartres, au MOdule D'Entrée en Formation Badminton. Ils seront les tout premiers diplômés de cette nouvelle formation fédérale.



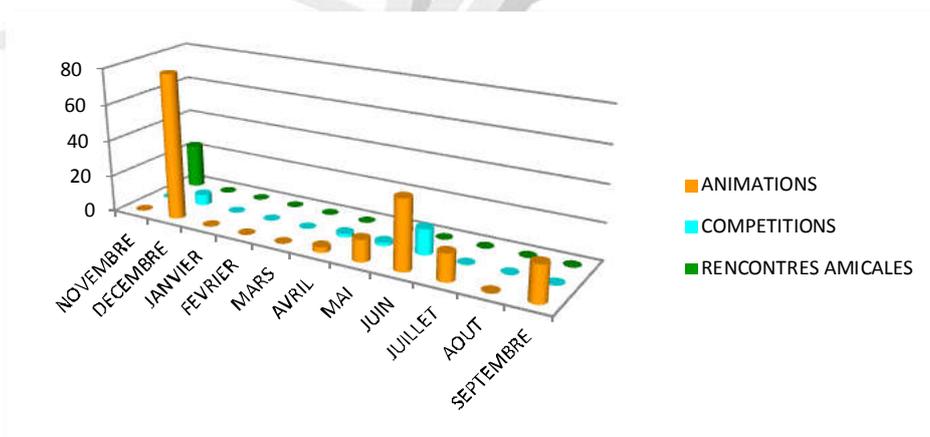
Cette rentrée sportive 2016/2017 est également l'occasion de lancer La Plum'Aide, une action de solidarité pour développer le badminton ivoirien. Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée le 1<sup>er</sup> septembre 2016, entre la Fédération Ivoirienne de Badminton et l'association La Plume de Gallardon - LPG28.

Le 08 septembre 2016, Madame SAINTHUILE Assyta, secrétaire adjointe, se rendait à Abidjan, en Côte d'Ivoire pour rencontrer Monsieur ZOLOBE Honoré, président de la Fédération Ivoirienne de Badminton et déterminer avec lui, les actions où le soutien de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 pourrait être le plus profitable.



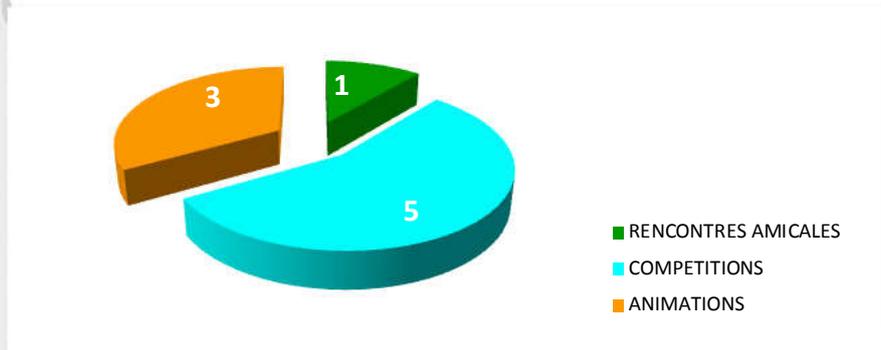
### Fréquentation sur les événements :

Nombres de licenciés présents en fonction des différents événements proposés pour la saison 2014/2015.



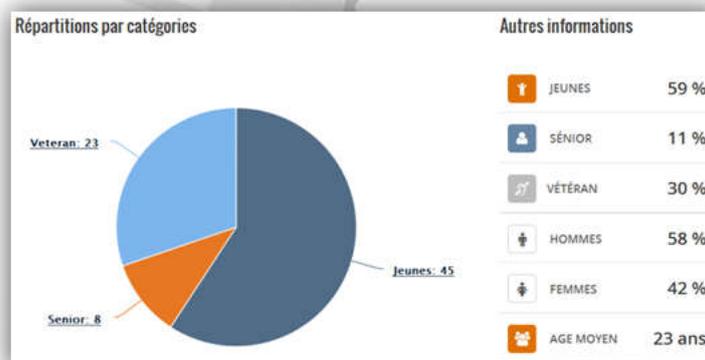
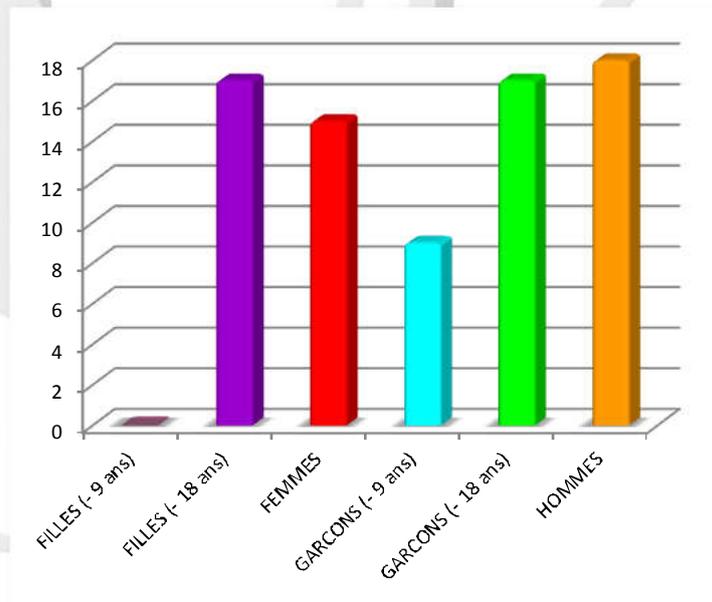
## Type d'événements de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 :

Répartition par type d'événements proposés pour la saison 2015/2016.



## Publics de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 :

Répartition par catégories d'âge des licenciés de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 pour la saison 2015/2016.



**Nos partenaires sur les événements :**

- La mairie de Gallardon
- Le Crédit Mutuel de Gallardon
- Larde Sports
- La boulangerie Vivien Delauney
- Le Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir, (CODEP 28)
- La Fédération Française de Badminton, (FFBaD)
- La Fédération Ivoirienne de Badminton, (FIBAD)
- Le club de badminton de Verrières-le-Buisson, (TUVB Badminton, 91)
- Le club de badminton de Hanches, (ASCH, 28)

Fait à Gallardon, le 08 octobre 2016

**M. SAINTHUILE Alain**  
Président,



**Mme ORLIANGE Véronique**  
Secrétaire,



**ANNEXE 4**  
**RAPPORT FINANCIER DU 21/11/2015 AU 08/10/2016**



***Siège social :***

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

***Mobile :*** 06 52 86 24 94

***E-mail :*** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

***Site web :*** <http://lpg28.free.fr>

**Rapport financier**

Depuis maintenant 3 ans, les comptes ont toujours été en équilibre et cette année ne fera pas exception. Les comptes de l'année 2016 laissent apparaître un solde légèrement positif de 214,94 €.

Pour le chapitre des recettes, les cotisations des membres de l'association avec un montant de 4231,00 € représentent encore l'apport financier le plus important. Cependant, en soustrayant la part redistribuée à la Fédération Française de Badminton, 3519,02 €, le bénéfice engendré pour l'association La Plume de Gallardon - LPG28 n'est que de 711,98 €.

L'association La Plume de Gallardon - LPG28 a réussi à obtenir à nouveau une subvention de 500,00 € de la Mairie de Gallardon, égale à celle de l'année précédente. Par contre, malgré un nombre plus important de membres, la subvention du Conseil Général d'Eure & Loir a été moindre, 195,00 €, au lieu de 205,00€ en 2015. Cette légère baisse a largement été compensée par les bénéfices produits par les prestations de services. Les séances d'initiation de badminton pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont ainsi rapporté à l'association La Plume de Gallardon - LPG28, la somme de 640,90 €.

Il faut également souligner cette année, dans le cadre des recettes, un don important de l'entreprise Magnani AGENCEMENT, de 876,00 €, réalisé en installant 2 coffres de rangement pour le matériel de badminton, dans l'enceinte du gymnase de Gallardon.

Le total des recettes pour l'année 2016 est donc porté à 7564,57 €.

Concernant le chapitre des dépenses, elles s'élèvent à la somme de 7349,63 €, dont la part la plus importante est le règlement des licences à la Fédération Française de Badminton. Le financement des différents événements et des inscriptions aux compétitions arrive en seconde place, avec un total de 926,79 €, devant les dépenses liées à l'achat du matériel de badminton, 654,95 €.

Enfin, il est à noter que la diminution du montant des inscriptions aux formations fédérales, entraîne une légère baisse des dépenses par rapport à l'année à précédente. En effet, seules 4 personnes ont participé, cette année, à une formation fédérale pour un montant de 240,00 €.

Le total des recettes moins celui des dépenses laisse donc apparaître un solde créditeur d'un montant de 214,94 € qui servira à financer les événements de la fin de saison sportive 2016/2017.

## RECETTES

Report de l'exercice 2014	289,17
Cotisations	4231,00
Subvention de la mairie de Gallardon	500,00
Subvention du Conseil Général d'Eure & Loir	195,00
Prestation de service TAP	640,90
Encaissement des chèques "Maillots LPG28"	578,00
Tombola "Badmin'Noël Night 2016"	154,00
Dons	976,50

**TOTAL**

**7564,57**

## DEPENSES

Licences FFBaD	3519,02
Formations Fédérales	240,00
Achats de matériels badminton	1530,95
Frais postaux	36,29
Frais bancaires	14,60
Achats alimentaires "Badmin'Noël Night 2016"	77,64
Règlement "Maillots LPG28"	578,00
Achats alimentaires "Portes Ouvertes"	47,30
Achats alimentaires "Apéro, BBQ & Bad"	103,35
Partenariat FIBAD	412,98
Kit de communication FFBaD	25,00
Réaffiliation FFBaD	91,00
Frais spécifiques événements	590,00
Championnat Interclubs Vétérans	35,00
Championnat Interclubs Jeunes	24,00
Inscription Trophée Départemental Jeunes	19,50
Inscription Plateau Mini-Bad	5,00

**TOTAL**

**7349,63**

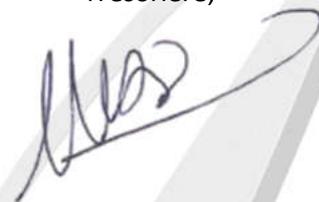
## COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2016

RESULTAT

214,94

Fait à Gallardon, le 08 octobre 2016

Mme AUDIBERT Mireille  
Trésorière,



**ANNEXE 5**  
**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FIBAD DU 01/09/2016**



## CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

LA FEDERATION IVOIRIENNE DE BADMINTON ET L'ASSOCIATION LA PLUME DE GALLARDON - LPG28

Entre les soussignés :

La Fédération Ivoirienne de Badminton, représentée par Monsieur Honoré ZOLOBE en sa qualité de Président, ci-après dénommée « FIBAD ».

D'une part,

Et

L'association La Plume de Gallardon - LPG28, représentée par Monsieur Alain SAINTHUILE en sa qualité de Président, ci-après dénommée « LPG28 ».

D'autre part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

La Fédération Ivoirienne de Badminton est une organisation sportive reconnue et agréée par le Ministère des Sports de Côte d'Ivoire qui régit, encadre et développe la pratique du Badminton, dans les quatorze districts et trente et une régions de Côte d'Ivoire. Elle a également vocation à promouvoir le badminton au sein de la communauté ivoirienne expatriée, notamment en France et recherche dans ce cadre, des interlocuteurs.

L'association La Plume de Gallardon - LPG28, affiliée à La Fédération Française de Badminton, a pour but, la pratique sportive du badminton ainsi que toutes actions propres à la promotion et la valorisation de ce sport. Elle compte parmi ses membres, des badistes de nationalité ivoirienne qui souhaitent apporter leur soutien à leurs compatriotes pratiquant le badminton en Côte d'Ivoire.

Ces objectifs partagés ont amené la Fédération Ivoirienne de Badminton et l'association La Plume de Gallardon - LPG28 à s'engager ensemble pour le développement du badminton ivoirien.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

  
A.S.

## Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre La Fédération Ivoirienne de Badminton et l'association La Plume de Gallardon - LPG28 dans leur volonté commune de promouvoir et de développer le badminton ivoirien.

Dans le cadre de cette collaboration, trois actions principales, définies par les deux parties seront mises en place :

- La promotion du badminton ivoirien en France.
- Le soutien financier et matériel de jeunes badistes ivoiriens.
- La création d'une « *Académie de badminton* » en Côte d'Ivoire.

## Article 2 : Engagements de l'association La Plume de Gallardon - LPG28

**2.1** L'association La Plume de Gallardon - LPG28 s'engage à promouvoir le badminton au sein de la communauté ivoirienne, en France, par le biais de l'information, (documentations papiers et numériques, séances d'informations et toutes autres communications...) et grâce à l'organisation d'événements (rencontres, tournois, soirées et toutes autres actions promotionnelles...).

**2.2** L'association La Plume de Gallardon - LPG28 s'engage à accueillir tous les badistes ivoiriens, licenciés à la Fédération Ivoirienne de Badminton qui seraient de séjour en France, pour venir pratiquer le badminton à Gallardon et à pourvoir à leur hébergement, restauration et déplacements sur place.

**2.3** Pour favoriser l'accès des jeunes à la pratique du badminton et encourager leurs progrès, l'association La Plume de Gallardon - LPG28 s'engage à soutenir financièrement et matériellement chaque année, dans la mesure de ses possibilités, deux jeunes badistes ivoiriens, licenciés de la Fédération Ivoirienne de Badminton.

**2.4** L'association La Plume de Gallardon - LPG28 s'engage à mettre en place toutes les actions nécessaires, (recherche de subventions et de financements ; de partenaires, de mécènes et de sponsors...), afin d'aider la Fédération Ivoirienne de Badminton dans son projet de réalisation d'une « *Académie de badminton* » en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire d'un lieu spécifique permettant aux jeunes ivoiriens de pratiquer dans les meilleures conditions possibles, le badminton à haut niveau, tout en poursuivant leurs études.

Il est précisé que la responsabilité de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 est limitée au soutien apporté à la Fédération Ivoirienne de Badminton dans les conditions définies au présent article. La Fédération Ivoirienne de Badminton conserve en conséquence l'entière responsabilité de la réalisation de ce projet et des accords résultants avec tout fournisseur, partenaire ou tout autre tiers.

**2.5** L'association La Plume de Gallardon - LPG28 pourra diffuser cette convention de partenariat et les différentes actualités relatives aux actions entreprises avec la Fédération Ivoirienne de Badminton, sur ses divers supports de communication internes et externes.

## Article 3 : Engagements de la Fédération Ivoirienne de Badminton

**3.1** La Fédération Ivoirienne de Badminton s'engage à prendre l'association La Plume de Gallardon - LPG28, comme interlocuteur privilégié du badminton pour les ivoiriens résidants en France.

 A.S.

**3.2** La Fédération Ivoirienne de Badminton s'engage à procurer à l'association La Plume de Gallardon - LPG28, tout document prouvant l'utilisation de son soutien financier, (objet de l'article 2.3), dans les douze mois suivant le versement des fonds.

**3.3** La Fédération Ivoirienne de Badminton s'engage à fournir à l'association La Plume de Gallardon - LPG28, tout document (articles de presse, reportages, vidéos, photos, résultats sportifs et toutes autres communications...), permettant de relater la progression sportive des deux jeunes badistes ivoiriens, soutenus financièrement et matériellement, (objet de l'article 2.3), par La Plume de Gallardon - LPG28.

**3.4** La Fédération Ivoirienne de Badminton s'engage à faire état du soutien de l'association La Plume de Gallardon - LPG28 dans toutes publications écrites et orales, (articles, affiches, interviews, réunions, colloques, séminaires et toutes autres communications...), en relation avec les actions entreprises dans le cadre de cette convention de partenariat.

**3.5** La Fédération Ivoirienne de Badminton s'engage à apposer le logo de La Plume de Gallardon - LPG28 sur tout document matériel et immatériel lié aux actions entreprises dans le cadre de cette convention de partenariat, notamment sur le site internet de la Fédération Ivoirienne de Badminton.

#### **Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention est établie pour une durée d'un an, à compter du 01 septembre 2016. Elle sera renouvelée chaque année par tacite reconduction.

Toutefois, pour quelque cause ou motif que ce soit, l'une ou l'autre des parties peut demander la résiliation de la convention à chaque terme annuel.

---

Fait à Gallardon, le 01 septembre 2016,

**M. Honoré ZOLOBE**  
Président de la Fédération  
Ivoirienne de Badminton,



**M. Alain SAINTHUILE**  
Président de l'association  
La Plume de Gallardon - LPG28,



La Plume de Gallardon  
Association loi 1901 N°4281005144  
lpg28@free.fr  
<http://lpg28.free.fr>